

MASTER MENTION DROIT

PARCOURS DROIT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Semestre 7

UE 1 : PRÉVENIR LES RISQUES SOCIAUX

Droit de l'aide et action sociale (Coeff.4.5)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	60%	
	Contrôle ponctuel	Ecrit et/ou Oral	120	40%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	100% CT si note CP défavorable / ou 40% CP 60% CT si note de CP favorable à l'étudiant